

Les infos de votre CDC

Elles ont porté la flamme olympique

Bien que la flamme olympique ne soit pas passée par notre territoire, deux jeunes athlètes Coursibarroise et guerchoise de cœur ont eu l'immense privilège de la tenir sur quelques centaines de mètres.

Aurianne Devallière

Aurianne Devallière âgée de 19 ans, originaire de Cours les Barres a été victime d'un accident de plongée. Touchée aux cervicales elle se réveille handicapée par une tétraplégie haute. Elle intègre par la suite une prestigieuse école d'ingénieur à Toulouse et déclare maintenant « **je veux montrer que l'on peut se relever après l'accident car c'est grâce au sport que j'ai pu renaître** ». Après avoir pratiqué le basket, elle a découvert le rugby en fauteuil pendant sa rééducation. Dans son école à Toulouse elle évolue au sein de la section handisport au stade toulousain et elle en dira « **c'est physique mais aussi très tactique** ». L'année dernière, elle est retenue parmi les 15 000 candidatures Coca Cola. « **Ce sera le symbole de ma renaissance** » écrit-elle dans sa lettre de motivation. Sa candidature ayant été retenue, elle a porté la flamme olympique le 17 mai à Muret en Haute Garonne. Elle n'a pas caché sa joie et témoignera « **Il faut vraiment avoir cette flamme olympique dans les mains pour bien se rendre compte de l'émotion que cela dégage. C'est un moment qui passe trop vite mais à jamais gravé dans ma mémoire** ».

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que nous avons suivi son parcours et nous lui disons bravo pour son courage exemplaire, sa détermination et merci pour ces belles leçons.

Carla Rapicano

Carla Rapicano est âgée de 29 ans. Elle est la petite nièce d'une guerchoise bien connue : Mme Annick Chartier.

La maman de Carla remarque qu'elle adore l'eau dès sa plus jeune enfance. Elle fréquente alors régulièrement la piscine. C'est ainsi qu'un maître nageur la remarque et la conforte dans sa passion. Elle fréquente assidument la piscine de Vichy et intègre rapidement l'équipe de France Sport Adapté.

J'aime tout essayer car je n'ai pas peur dira-t-elle lors d'une interview à la presse. Son palmarès est éloquent : Championne d'Europe du 400 m 4 nages, plusieurs médailles d'or, argent et bronze à la ville de Fréjus dont elle devient la petite mascotte. Ses compétitions l'ont beaucoup fait voyager au Canada, Australie, Italie, Pologne, Turquie...

Alors quelle joie, quelle fierté et quel honneur de porter la flamme olympique !

Toute notre fierté et nos félicitations à cette jeune sportive.



Aurianne



Carla

CISPD : rappel l'ordre

En 2021, la Communauté de Communes installait officiellement sa **Commission Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**.

En février 2024, la politique intercommunale de prévention de la délinquance menée sur le territoire s'est traduite par la signature d'une convention intercommunale favorisant la mise en œuvre des mesures de justice pénale de proximité entre la Communauté de Communes et le Procureur de la République du Tribunal Judiciaire de Bourges.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre des deux dispositifs de justice de proximité « **Le Rappel à l'ordre** » et « **La Transaction** » de traiter ainsi les incivilités par le biais des pouvoirs de police du Maire, exercés sous la surveillance du Procureur de la République.

Qu'est-ce que le Rappel à l'Ordre (RAO*) ?

Le rappel à l'ordre est une prérogative du Maire en matière de prévention de la délinquance. C'est une injonction verbale, dans le cadre de son pouvoir administratif. Il est le dispositif intermédiaire, le chaînon manquant, entre la non-sanction et la condamnation pénale.

Pour Qui ?

C'est un dispositif qui s'adresse aux acteurs d'incivilités ou d'infractions. Que vous soyez **mineur ou majeur**, vous pouvez être « **rappelé à l'ordre** » dès lors que votre action nuit au bon ordre, à la sécurité ou à la salubrité publiques dans votre commune.

Comment ça se passe ?

- L'auteur des faits est convoqué à la Mairie pour un entretien, par un courrier officiel après consultation du parquet.

- S'il est mineur, il est accompagné **obligatoirement** de ses parents ou des représentants légaux. Les parents ou les représentants légaux sont destinataires d'une copie de la convocation.
- Le Maire peut être accompagné d'un autre élu, de représentants de la police rurale/municipale, gendarmerie, ou toute autre personne qualifiée.
- Lors de la séance, il **est rappelé les règles** que chacun se doit de respecter. Il est mentionné à l'auteur les faits concernés, les raisons pour lesquelles ses actes ont porté atteinte et les sanctions encourues.

**Instauré par la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance aux articles L.132-7 du code de la sécurité intérieure et L.2212-2-1 du code général des collectivités territoriales.*

Quelques faits pouvant relever du rappel à l'ordre :

- **Nuisances sonores**
- **Dégradations de mobilier urbain**
- **Absentéisme scolaire**
- **Conflits de voisinage**
- **Abandon d'ordures**
- **Incivilités diverses**

Faits exclus du rappel à l'ordre

- **Faits constituant un crime, un délit**
- **Lorsqu'une plainte a été déposée**
- **Lorsque qu'une enquête judiciaire est en cours**

Qu'est-ce que la transaction ? *

Cette procédure, initiée par le Maire et homologuée par l'autorité judiciaire, intervient lorsque certains faits **contraventionnels** ont été commis au préjudice de la commune au titre de l'un de ses biens.

Ce dispositif ne s'applique qu'à des **personnes majeures**.

La transaction s'applique aux infractions suivantes :

- Infractions au règlement sanitaire départemental, dès lors que les faits sont commis au préjudice de la commune et au titre de l'un de ses biens
- Abandon d'ordures, de déchets, matériaux ou autres objets, dès lors que la commune prend en charge le nettoyage et l'enlèvement et que les faits sont commis sur le domaine communal (article R 632-1 du code pénal-Contravention de 2ème classe)
- Abandon d'épaves de véhicules ou d'ordures, de déchets, matériaux et autres objets transportés dans un véhicule, dès lors que la commune prend en charge le nettoyage et l'enlèvement et que les faits ont été commis sur le domaine communal (article R. 635-8 du code pénal – Contravention de 5ème classe)
- Destructures, dégradations et détériorations légères commises contre des biens appartenant à la commune (article R 635-1 du code pénal – Contravention de 5ème classe).

En coopération étroite avec l'autorité judiciaire, **la Transaction** permet au Maire de proposer à l'auteur des faits, de **réparer financièrement** le préjudice causé à la commune au titre de l'un de ses biens ou de le **compenser** en effectuant un **travail non rémunéré** au profit de la commune pendant **une durée maximale de trente heures**.

**Ce dispositif a été instauré par la loi du 31 mars 2006 relative à l'égalité des chances, article 44-1 du code de procédure pénale.*

Développement économique

Lors de la 1^{ère} réunion des entrepreneurs du territoire de la communauté de communes Portes du Berry, entre Loire et Val-d'Aubois présidée par Olivier Hurabielle, le 25 septembre dernier une soixantaine d'artisans, commerçants et entreprises avait répondu présent. Parmi les différents thèmes abordés avait émergé celui de la création d'un club des entrepreneurs dans le cadre de la compétence développement économique de la CDC.

Le Club des entrepreneurs des Portes du Berry s'est lancé le vendredi 22 mars, débutant par une première visite d'entreprise. Les partici-

pants ont été accueillis par Guillaume Martin, directeur du site jouettois R-MECA Rectification, faisant partie du groupe R-MECA.

« La force du Club des entrepreneurs est indéniablement sa diversité. Son objectif : faire travailler ensemble tous les acteurs qui pourront faire grandir l'esprit d'entreprendre sur le territoire », a expliqué Julia Berthier. La visite s'est poursuivie par un déjeuner de travail alimenté par de nombreux échanges entre les participants.



Le Mot du Président



Fiscalité

De plus en plus, les collectivités locales : Région, Département, Communautés de Communes et Communes sont obligés de se substituer à l'Etat :

- Soit par des transferts de compétences sans compensation financière,
- Soit par des absences dans les fonctions régaliennes de l'Etat qui mettent nos territoires en difficulté.

Les conséquences ne sont pas neutres pour nos administrés et la Communauté de Communes a pris des décisions fiscales liées aux deux exemples développés ci-dessous.

La taxe GÉMAPI

Depuis le 29 janvier 2024, l'Etat a transféré les digues de Loire aux différentes CDC. 17Kms de digues sont à entretenir, à surveiller, à consolider ou à réparer par notre CDC. Ce transfert de compétence et donc de charges

n'est pas compensé par l'Etat. Pour financer cette charge le législateur a prévu la Taxe GÉMAPI (liée au nombre d'habitants) qui est répartie sur la Taxe Foncière sur le Bâti, la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, la Contribution Foncière des Entreprises et le Foncier Non Bâti. Sans travaux importants le coût de ce transfert est de 100 000€ par an pour les digues de Loire auquel s'ajoutent la gestion des rivières de l'Aubois et de la Vauvise par le SIRVAA et le Canal de Berry pour un montant de 40 000€ et le PAPI pour 10 000€. Ce produit attendu de 150 000€ sera prélevé sur les quatre taxes décrites ci-dessus.

La Taxe Foncière sur le Bâti

Depuis quelques années, la CDC avait la possibilité d'instaurer un taux pour prélever la Taxe Foncière sur le Bâti. Nous avons réussi jusqu'à ce jour à mener nos différents projets structurants : Fibre Optique, Maison Médicale Pluridisciplinaire, Centre de Loisirs, Siège Social, Vidéoprotection dans toutes les communes, Plan Local d'Urbanisme, Résidence Seniors Domotique,... en obtenant des subventions de nos différents partenaires : Etat, Région Centre Val de Loire, Conseil Départemental et Caisse d'Allocations Familiales, en recourant à l'emprunt et sur nos fonds propres grâce à une gestion saine, sans recourir à la Taxe Foncière sur le Bâti.

Les Conseillers Communautaires ont fait le choix de prendre en charge la construction des Gendarmeries de Jouet sur l'Aubois et de la Guerche sur l'Aubois en lieu et place des deux Communes concernées car ce Service Public, important pour la sécurité de tous, concerne tous les administrés et donc toutes les Communes de notre CDC. Il y a un intérêt communautaire dans ces réalisations.

- Jouet sur l'Aubois a été choisi par le Gouvernement et a obtenu en octobre, une Brigade Mobile. La CDC va construire la Brigade Fixe (inexistante à ce jour) et la Brigade Mobile, en même temps, (autorisation obtenue du Ministère), soit dix logements, un bâtiment administratif et des locaux techniques pour le matériel.
- La Guerche sur l'Aubois. La Gendarmerie a demandé la construction d'une nouvelle Gendarmerie avec des logements d'aujourd'hui. Nous allons mener ce projet. La première étape étant de trouver le terrain sur lequel nous pourrions installer cette nouvelle Gendarmerie composée de six logements et d'un bâtiment administratif.

Nous allons solliciter la Préfecture au titre de la DETR et le ministère de l'Intérieur pour obtenir des subventions, nous souscrirons des emprunts qui seront, partiellement, remboursés par les loyers garantis pendant 9 ans par le Ministère et nous devrons compléter ce financement sur nos fonds propres. Afin de réaliser ces deux opérations financièrement très importantes, tout en poursuivant l'exercice de nos autres compétences, nous avons décidé d'instaurer cette année la Taxe Foncière sur le Bâti avec un taux de 2%. Bien que fonction régaliennne de l'Etat, c'est aux Communes ou aux CDC de construire les Gendarmeries !

Le Président, Olivier Hurabielle.

CDC : Communauté de Communes. / GEMAPI : Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques et Prévention Inondation. / SIRVAA : Syndicat Intercommunal du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs affluents. / PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations / DETR : Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux.

Livret d'accueil

En janvier 2024, nous avons distribué le livret d'accueil de la Communauté de Communes avec des informations sur nos douze communes. De nouveaux commerces, entreprises ou associations se sont créés depuis et comme nous l'avions indiqué, nous vous joignons une intercalaire dans le bulletin de la CDC pour effectuer la mise à jour. D'autre part, certains oublis nous ont été signalés, nous nous en excusons. Nous remercions tous les secrétaires de Mairie qui nous font remonter ces informations et sans lesquels nous ne pourrions effectuer cette mise à jour.

Climatisation au siège social

Afin d'améliorer l'accueil des administrés et les conditions de travail de nos salariés, les élus ont décidé de climatiser le siège social. Bâtiment moderne, répondant aux normes de construction définies par l'Etat, celui-ci était censé s'auto climatiser par les systèmes mis en place. L'architecte nous avait indiqué qu'à partir de 28 degrés, il n'y avait aucune certitude ! malgré le surcoût à la construction. Il avait raison ! Nos étés successifs avec des pics de chaleur au-delà de 30 degrés nous ont obligés à corriger cette situation.

Il est toujours regrettable de définir des normes onéreuses lors de la construction, quand en réalité la technique ne permet pas de les mettre en application de manière efficace.

Voies communales et chemins ruraux

Le Conseil Communautaire, dans le cadre de sa compétence « Création de boucles cyclables » a décidé, dans le cadre de la mutualisation des moyens, de passer un marché avec Geoptis, filiale de la Poste, afin d'effectuer l'inventaire de toutes les voies communales et des chemins ruraux entretenus sur le territoire des douze Communes de la CDC.

Pour les Communes, le linéaire de ces voies peut avoir une incidence positive sur la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'Etat. Pour la CDC, nous pourrions développer de nouvelles boucles cyclables ou des parcours de randonnées pédestres.



Pieds Mouillés, Drôles d'Idées !

Les 12,13 et 14 octobre 2023 la CDC des Portes du Berry a organisé « la journée de la résilience ». Le gouvernement a instauré depuis 2022 la journée « Tous résilients face aux risques ». Celle-ci est organisée annuellement avec un point d'orgue, le 13 octobre en cohérence avec la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes de l'Organisation des Nations unies.

L'organisation de ces journées, au regard du nombre de scolaires accueillis le jeudi et vendredi, de la qualité des différents stands et animations proposés, l'accès au grand public le samedi, nous ont permis d'être Lauréat d'un Trophée de la Ré-

silience décerné par le Ministère de l'Écologie, le seul pour la Région Centre Val de Loire. En France il y a eu 3000 actions sur l'ensemble du territoire national et 29 prix territoriaux ont été décernés.

Afin de remercier toutes les associations et les services publics ayant animé les différents stands, ainsi que les salariés et membres des réserves communales de sécurité civile de Jouet sur l'Aubois, Cours les Barres et Cuffy, qui ont participé à monter et démonter les stands au centre socio culturel et au Guétin le samedi, la CDC a organisé une ma-



nifestation le 9 juin au siège social afin d'adresser à tous les participants nos remerciements pour le succès de ces journées de la résilience. Un vin d'honneur fut servi à l'issue de cette rencontre. Un grand merci à tous les participants !

Aménagement au Centre de Loisirs

Construit en 2020, le centre de loisirs accueille de nombreux enfants pendant les vacances scolaires et tous les mercredis en période scolaire.

Avec l'expérience de l'usage des locaux, en concertation avec la directrice et la commission enfance-jeunesse, nous allons améliorer la structure en effectuant différents travaux au cours du dernier trimestre 2024 : Consolidation de l'amphithéâtre et pose de rampes de sécurité • Pose de béton désactivé autour du bâtiment (en remplacement de la grave). • Achat d'une parcelle en contre bas du jardin et création d'une aire de jeux. • Pose d'une dalle pour la mise en place d'un chalet à l'entrée du centre (rangement). Ces travaux sont financés par une subvention du Conseil Départemental du Cher via notre Contrat de Territoire et sur nos fonds propres.

Travaux sur les digues

Une opération de consolidation des digues de « La Grenouille » et de « l'Aubray » a été réalisée en février-mars 2024. Des tonnes de pierres ont été installées en pied de digue, un chemin pour l'entretien créé. L'enrochement a été recouvert de terre. La DDT Service Loire avait été sollicitée depuis 2018 pour corriger la faiblesse des digues. Entre les études techniques, les diagnostics Natura 2000, les autorisations ministérielles « Site Classé », l'obtention des financements, les travaux ont eu lieu six ans après. A titre d'information, l'étude environnementale, d'un montant de 55 000€ TTC, a été effectuée et a intégré le suivi des travaux. Les travaux de sécurisation (enrochements, géotextile et création de chemins d'exploitation) ont un coût de 455 000€ TTC pris en charge en totalité par l'Etat.

Depuis le 28.01.2024, dans le cadre de la compétence Gémapi, la Communauté de Communes se substitue à l'Etat pour la gestion des digues de Loire sans compensation financière. Les futurs travaux sur les digues devront être financés par la Taxe GÉMAPI à charge des contribuables locaux.



Accueil de loisirs des Mercredis

L'accueil de loisirs de la Communauté De Communes est une structure qui répond à des besoins importants pour les parents et pour leurs enfants. Il favorise l'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs. L'équipe d'animation considère l'enfant en tant qu'individu à part entière, qui peut exprimer ses envies, ses désirs, ses mécontentements et les partager avec les autres. L'enfant et sa famille sont au centre de nos préoccupations. De par ses différents projets, chaque enfant est aidé à s'épanouir, à se construire pour amener à être le plus autonome possible.

L'organisation de la journée permet aux enfants de trouver leur place et leur rythme en alternant temps calme et temps d'activités (qu'elles soient manuelles, créatives, artistiques, scientifique, musicales, sportives...). Au quotidien, et tout au long de la journée, ils sont amenés à partager des temps collectifs pour faciliter « le mieux vivre ensemble ». Cette vie en collectivité favorise la notion de « citoyenneté ».

Accueil de loisirs des vacances Zoom sur les Vacances de Printemps 2024

Les enfants de l'accueil de loisirs et l'équipe d'animation ont été invités, le jeudi 02 mai 2024 à participer à la journée « Le sport au cœur des villages » à travers le Festival départemental des sports urbains, proposé par l'Ufolep. Au travers d'initiations sportives innovantes, les enfants des différentes Communautés de Communes du Cher ont pu partager des moments de jeux et de rire et rencontrer Madame Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. Lors de leur pause pique-nique, 3 volontaires ont été interviewés par Jonathan du Médiavan afin d'exprimer leur ressenti sur cette première matinée riche en découvertes !

Job dating à la Guerche sur l'aubois

Mesdames Laurence UGUEN, chargée de coopération, Adeline FAVIER responsable Relais Petite Enfance, Julia BERTHIER responsable développement économique BGE, Maud GOUSSOT ET Cléa GRAILLOT Directrices Accueil de loisirs ont participé à l'après midi « Job Dating » organisé par la Mission Locale Cher sud à la Guerche sur l'Aubois afin de promouvoir le champ d'action des différents services (animation, assistantes maternelle...) de La Communauté de Communes.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Le dossier d'inscription est disponible :

- Au bureau de la Communauté de Communes
 - Par mail sur votre demande à animation.enfance@orange.fr
 - Sur notre site internet www.cdc-portesduberry.fr
- L'inscription est prise en compte, après retour de tous les documents demandés et du paiement.

Attention : le nombre de place est limité à la capacité d'accueil des locaux. Dépassé le délai d'inscription, le dossier sera inscrit sur liste d'attente.

Calendrier Ouverture et Inscription-Vacances 2024

- Vacances d'automne (du 21 au 30 octobre) : Inscription du 16 septembre au 04 octobre

Rappel : l'accueil de loisirs ne fonctionne pas aux vacances de Noël.

Calendrier Inscription-Mercredis 2024/2025

Les inscriptions pour cette période auront lieu du lundi 24 juin au vendredi 08 juillet 2024.

Le nombre de places étant limité à la capacité d'accueil des locaux, il est possible (et préférable) d'inscrire les enfants à l'année.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser au bureau de la Communauté de Communes. Tél : 02.48.77.55.50

La Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat entre la Communauté de Communes, la CAF du Cher, le Conseil Départemental et la MSA, qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire. La CDC a adhéré le 20 décembre 2019.

Les domaines d'intervention de la CTG sont variés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, animation de la vie sociale...

Afin de faciliter le développement des services aux familles, la Communauté de Communes met en œuvre des actions répondant aux enjeux identifiés et priorités lors de l'élaboration du projet social de territoire.

Zoom sur les actions réalisées

La CDC a développé un nouveau partenariat avec la Mutualité Française dans le cadre du dispositif des « Ateliers Numériques » gratuit à destination des seniors du territoire. Les ateliers se sont déroulés au siège social de la CDC, sur deux périodes : 8 séances du 25/09/23 au 27/11/23 et du 08/01/24 au 11/03/24.

Les 29 participants ont ainsi pu se familiariser aux outils numériques (démarches en ligne, sécurité sur internet, réseaux sociaux ...). Le 31 mai intervention de la Brigade Réserve de Baugy au siège social de la CDC. 30 personnes (élus et habitants) de Jouet-sur-l'Aubois sont venus assister à la réunion de sensibilisation sur la thématique « La dé-

linquance aux préjudices des seniors ».

Le partenariat mis en place avec « Bulle Jeunesse » a permis de proposer aux jeunes du territoire de participer à l'évènement « Format' Sports » sur deux communes La Guerche-sur-l'Aubois et Jouet-sur-l'Aubois.

Ce dispositif a pour objectif de proposer des espaces de santé par la pratique sportive.

- Permettre une activité physique de proximité, accessible à tous et la découverte du ESport
- Sensibiliser la jeunesse sur l'importance de l'activité physique et sportive
- D'informer le jeune public sur les formations du sport et de l'animation.

La CTG c'est aussi...

La réalisation d'un livret d'accueil à destination des habitants du territoire afin de leur présenter par communes les services, les commerces, les entreprises, les associations

Une « Boîte SOS » une initiative pour faciliter l'intervention des secours (disponible pour chaque foyer, à retirer dans votre mairie).

1 FORMULAIRE SANTÉ
= 1 INTERVENTION FACILITÉE

Retrouvez, tous les podcasts de Radio RPB sur le site Le Média van.fr

- **Écouter nous chaque lundi à 8h12/13H22/17H22 sur l'antenne de Radio Résonance 96.9 FM**

- **En rediffusion :** <https://www.lemediavan.fr/rpbportesduberry>
- **Pour participer aux émissions contact lemediavan@gmail.com**

La CTG en 2024 vous proposera entre autres...

Pour renforcer son partenariat avec la Mutualité Française, la CDC propose aux seniors du territoire deux nouveaux projets :

- **« Santé vous bien »**
Réunir divers acteurs de la prévention et de la santé, dans le but de proposer aux participants une information collective et un dépistage individuel de plusieurs facteurs de risques liés à l'âge. Lors de leur inscription, les participants pourront choisir une ou plusieurs thématiques (audition, vision, glycémie-tension, capacité physique, alimentation).

Les ateliers débuteront le lundi 09 septembre 2024 et se dérouleront au siège social de la Communauté de Communes.

Contact : 02-48-77-55-50

- **« Seniors, ensemble racontons notre histoire »**
Venez participer à l'élaboration d'un ouvrage collectif. Accompagnés d'un intervenant, vos histoires, anecdotes et expériences seront mis en forme pour rédiger une Histoire...Votre Histoire qui fera l'objet d'un vernissage.

Les ateliers débuteront le mercredi 11 septembre 2024 et se dérouleront au siège social de la Communauté de Communes.

Contact : 02-48-77-55-50

Relais Petite Enfance

Sur le territoire de l'intercommunalité, le Relais Petite Enfance (RPE), comptabilise :

- 55 assistantes maternelles agréées PMI dont 44 sont en activité
- 115 enfants accueillis à leurs domiciles
- 169 familles employant une assistante maternelle

Le RPE c'est aussi :

- L'accompagnement des familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel ;
- L'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et pour leur employabilité.

Focus sur ce qu'il s'est passé en 2023 et début 2024 au sein du Relais Petite Enfance :

Différentes réunions, ateliers d'éveil et sorties ont été mis en place lors de cette année 2023 et début. Parmi eux, on peut retrouver :

- Des ateliers avec Mme GONNET, psychomotricienne, pour les enfants accompagnés de leur assistantes maternelles. Ces ateliers permettent d'échanger et de s'informer dans le cadre de leur professionnalisation
- Des séances d'éveil à destination des petits et des grands qui ont pu découvrir les joies de la peinture, des parcours motricité...
- Une visite du Centre de Secours de La Guerche sur l'Aubois (Merci aux pompiers de nous avoir accueillis)
- Une sortie au Domaine de Revert à Charenton du Cher où les enfants et les adultes ont pu découvrir différentes espèces animales
- Des rencontres à la Médiathèque et au relais

avec Martine PERRIN (bénévole de l'association Lire et Faire Lire de la Ligue de l'enseignement et de l'UDAF du Cher) pour des ateliers contes et histoires.

- Des ateliers d'Eveil Musical avec Mme RIVIERE de l'Ecole de musique « Le TEMPO des Champs » de Cours Les Barres
- La venue du Père Noël qui a apporté des cadeaux pour les enfants, suivi d'un goûter partagé
- Une réunion d'échange pour les assistantes maternelles avec M. PIAT : référent PMI qui délivre les agréments pour les futures assistantes maternelles du territoire
- Une réunion sur « **Le développement de l'enfant de 1 an à 3 ans** » avec l'intervention de Mme VIGIER Psychomotricienne et Mme DEVILLE, psychologue clinicienne, à destination des professionnels petite enfance et des parents du territoire
- Une réunion portant sur « **L'alimentation chez le jeune enfant** » avec l'intervention de Mme Amandine BRAS diététicienne à la Maison de Santé à La Guerche sur l'Aubois

Dans le cadre du soutien à la parentalité, le RPE est intervenu lors d'un atelier « Les 1000 premiers jours » organisé par les professionnels de santé du territoire auprès des futurs parents.

Invitation à la journée Parentalité

Le **21 septembre 2024** aura lieu la prochaine journée parentalité à Cours Les Barres de 14h à 18h sur le thème de « **l'éveil des sens chez le jeune**



enfant de 0 à 6 ans ». Cet après-midi festif est ouvert à toutes les familles du territoire et aux professionnels de la petite enfance, enfance... Vous pourrez découvrir des tables rondes avec des professionnels (diététicienne, sage-femme, orthophoniste, éducateur...), divers ateliers (yoga parent/enfant, parcours sensoriel, éveil sensoriel par la méthode Snoezelen, éveil musical...) animés par différents partenaires.

Pour contacter le Relais Petite Enfance

Vous souhaitez des informations sur les modes d'accueil, l'accompagnement en tant que parent employeur, le métier d'assistante maternelle... Vous pouvez contacter Mme FAVIER, responsable du RPE :

Téléphones : 02.48.74.57.13 (uniquement à La Guerche sur l'Aubois) / 06.58.94.76.40

E-mail : ramcdcberry@orange.fr

Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :

- LUNDI : 5 Rue Gambetta 18150 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS - 9H-12H et 13H30-17H30
- MARDI : Atelier : COURS LES BARRES (bât. Enfance Jeunesse) Permanences : JOUET SUR L'AUBOIS (CDC) 9H30-11H et 13H30-17H30
- MERCREDI : 8h30-12h
Permanence téléphonique uniquement : 06.58.94.76.40
- JEUDI : 5 Rue Gambetta - 18150 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS - 9H30-11H et 13H30-17H30
- VENDREDI : Atelier : COURS LES BARRES (bât. Enfance Jeunesse) Permanences : JOUET SUR L'AUBOIS (CDC) 9H30-11H et 13H30-17H00

Le tourisme : culture, nature, patrimoine, les forces de notre territoire !

Notre Communauté de Communes, comme les 3 voisines – CDC des 3 Provinces, Berry Loire Vauvise et CDC du Pays de Néronde – ont fait le choix de transférer leur compétence en matière de tourisme et de promotion du territoire au Pays Loire Val d'Aubois. Nous avons donc assisté à la naissance prometteuse en octobre 2023 d'un nouvel office de tourisme mutualisé « Loire en Berry », chargé d'accroître l'attractivité touristique de notre territoire en participant à son développement et sa valorisation touristique au sein du Pays Loire Val d'Aubois. Son siège social est situé à la Tuilerie Sauvard de la Guerche sur l'Aubois.

Une équipe a été recrutée – une directrice et son adjointe – qui vont organiser, valoriser, structurer les offres touristiques de notre territoire, les mettre en valeur digitalement et proposer des offres de séjour complètes.

Pour sa 1^{ère} année, ce nouvel office concentre son activité sur 4 axes de travail :

- Mettre en place l'accueil touristique du public sur le territoire
- Structurer la communication touristique et de loisirs à l'échelle de la destination
- Améliorer la mise en marché de l'offre touristique et de loisirs du territoire
- Développer un réseau d'acteurs touristiques et de partenariats

L'année 2024 sera donc l'année de mise en place opérationnelle de la structure et du lancement de ces premières missions autour du développement :

- D'un tourisme culturel en lien avec le label Pays d'art et d'histoire : richesse du patrimoine notamment industriel avec les canaux, sites de visites et d'interprétation, galerie d'exposition, programme de médiation
- D'un tourisme de découverte et de préservation de la nature avec

une offre orientée écotourisme et pleine nature : la Loire et l'Allier, la nature avec le Parc floral d'Apremont, les activités sur l'eau et dans l'eau, les productions locales et fermières ...

- D'un tourisme d'itinérance douce car l'un de nos points forts est ce maillage formidable de circuits du « slow » tourisme : pistes cyclables (Loire à vélo, canal de Berry, Via Allier, Cœur de France à vélo, boucles cyclables du Pays Loire Val d'Aubois...). Nous pourrions ainsi demain proposer grâce à l'Office de grands tours cyclo-touristiques « clé en main » façon tour operator. Notre territoire est également riche de nombreuses possibilités de randonnées fluviales (Allier, Loire, canaux), de circuits pédestres (plusieurs GR, itinéraires de Saint-Jacques de Compostelle...). Et un nouvel objectif pour 2024/2025 est de répertorier les circuits de randonnées à cheval et en attelage pour permettre aux cavaliers de profiter de notre ruralité.

Tout ceci bien évidemment à un coût auquel la CDC est heureuse de participer en versant près de 40 000 euros de subvention en 2024 destinés à financer l'office de tourisme. Cet abondement important nous engage et nous implique directement dans les orientations visant à promouvoir notre territoire.

Notre ambition est que ce nouvel office révèle encore mieux nos atouts : une destination rurale, riche d'un patrimoine naturel et culturel où il est bon de se ressourcer !

L'office de tourisme « Loire en Berry » est ouvert des vacances de printemps jusqu'au 31 juin, puis en septembre et pendant les vacances de Toussaint du mercredi au dimanche de 14h à 17h30 et en juillet et août du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h. Il se déplace également sur les lieux des manifestations, marchés, évènements, foires afin d'être au contact des habitants et des visiteurs. <https://www.loire-en-berry.fr> contact@loire-en-berry.fr - 02 48 74 23 93

L'ADIL, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement

La CDC des Portes du Berry a décidé d'adhérer à l'ADIL en 2023. Des permanences de l'Adil ont lieu à la tuilerie Sauvard à la Guerche sur l'Aubois sur rendez-vous pris préalablement au 02.48.27.80.80.

L'ADIL a pour vocation d'apporter un service d'information neutre et gratuite sur toutes les questions de logement. Elle s'adresse aux particuliers, aux institutionnels, aux professionnels, ...

Pour connaître ses droits et obligations en matière de logement, sur les solutions qui peuvent être apportées au regard d'un projet, sur les aspects juridiques et financiers relatifs à l'accèsion à la propriété, à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial, vous pouvez contacter l'ADIL. Mail : contact@adil18.org

La résidence seniors sort de terre

L'Office d'HLM Val de Loire, porteur du projet en collaboration avec le Conseil Départemental du Cher a lancé la construction de dix maisons domotiques et d'une maison commune à Torton. Les travaux ont commencé mi-janvier 2024 et devrait s'achever au cours du premier trimestre 2025.



La Communauté de Communes, afin de permettre cette réalisation, a porté sa participation financière de 120 000€ à 180 000€ afin d'aider Val de Berry à faire face aux différents surcoûts liés aux nombreuses crises intervenues.

La Commune de Torton a effectué des travaux pour amener les réseaux via une route communale. La Commune a bénéficié d'une subvention de la DETR (Etat) et d'une subvention du Conseil Départemental via le contrat de territoire signé entre la Communauté de Communes et le Conseil Départemental du Cher. Le reste à charge pour la commune est de 40%.

Pour notre Communauté de Communes, il s'agit d'un projet structurant pour le territoire. Accueillir les seniors autonomes dans des logements individuels mais non isolés est une offre alternative pour rompre l'isolement.

Budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE :

DÉPENSES

Chapitres	CA 2023	BP 2024
011 Charges à caractère général (Energie, petit matériel...)	135 778.74	374 237.54
012 Charges de personnel	222 748.43	262 400
65 Autres charges de gestion courante (indemnités, subvention budget annexe*...)	260 521.25	312 010
6583/673 intérêts moratoires / titres annulés sur exercice antérieur		3 500
66 Charges financières (intérêts emprunts)	18 433.62	16 767.74
73 Dotations, attributions communes, FNGIR	1 413 958.04	1 343 959
042 Dotations aux amortissements	48 661.92	53 000
021 Virement à l'investissement	-	634 125.72
TOTAUX	2 100 102	3 000 000

CA : compte administratif / BP : budget primitif (prévisionnel)
*150 000 € subvention enfance / Jeunesse / Famille

DÉPENSES

Chapitres	CA 2023	BP 2024
002 Excédent reporté	-	632 118.58
64 remboursements sur charges du personnel	2 816.45	
70 Remboursement et redevables	283.37	-
73 Impôts et taxes	1 751 431	1 847 063.42
74 Dotations et participations	533 726.56	490 004
75 Location Maison de santé, produits divers	33 725.61	30 000
Quot. Part sub. Investissement	813.92	814
TOTAUX	2 322 796.91	3 000 000

A noter que l'exercice 2023 a généré un excédent de fonctionnement de 222 694.91€ ; cet excédent cumulé au résultat excédentaire de l'exercice antérieur de 494 197.95€ :

Le résultat de clôture s'élève à 716 892.86€.

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses		Recettes	
	CA 2023	BP 2024	CA 2023	BP 2024
002 Déficit		76 424.28	021 Virement de la section de fonctionnement	- 634 125.72
13 Opération d'ordre	813.92	814	10 FCTVA	196.85 -
16 Emprunts	173 772.99	104 000	16 Emprunts	72 000 -
202 Elaboration PLUi/Scot	-	4 000	1068 Affectation du résultat	53 449.96 84 774.28
2031 Frais d'études	-	40 000	13 Subventions, dotations diverses	- 356 100
2041583 Installation fibre optique	173 048.27	-	28 Amortissements	48 661.92 53 000
204182 Maison domotique Seniors	-	76 000		
205 Logiciels ADS et SPANC	12 669.20	8 000		
21 Immobilisations corporelles (acquisitions)	70 783.67	332 411.72		
23 Constructions	-	478 000		
Restes à réaliser (Vidéo protection)	-	8 350		
TOTAL	431 088.05	1 128 000	TOTAL	174 308.73 1 128 000

Restes à réaliser : dépenses engagées en 2023, non mandatées sur cet exercice, et donc à prévoir sur l'exercice 2024.

L'exercice 2024 équilibré en dépenses et en recettes à 1 128 000€ est porteur de projets importants : Aménagement extérieur du bâtiment enfance à Cours Les Barres, Construction d'un bâtiment d'intérêt communautaire, Acquisition d'un local pour le Relais Petite Enfance à La Guerche sur l'Aubois, Installation de bornes de Camping-cars, Installation de la climatisation au siège social, Construction de deux gendarmeries, Installation complémentaire de vidéo protection.

Budgets	2023		2024		Equilibrés en dépenses et recettes
	Fonctionnement Dépenses	Investissement Recettes	Fonctionnement Dépenses	Investissement Recettes	
Déchets ménagers	7 368.67	267.88	-	-	110 185.89
Enfance Jeunesse Familles	342 897.07	364 595.76	2 501.42	4 899.76	399 280 31 848.13
SPANC	13 759.02	14 176.15	-	70.40	84 142.40 211.20
GEMAPI	55 990.43	71 416.60	-	-	176 649.33 18.50

Ce tableau des budgets annexes témoigne de la bonne santé de nos finances, chacun de ces budgets est excédentaire dans la section de fonctionnement correspondante. Concernant le budget enfance/Jeunesse/Familles, nous noterons que la participation de la CDC est de 150 000€, soit 38% du montant des recettes.

Calendrier des manifestations dans nos 12 communes de juin à décembre 2024

29 juin : Cuffy : Concert de violon avec Yuri Kuroda en l'église Saint-Maurice à 20h (entrée 10€)

La Guerche-sur-l'Aubois : soirée musique à Robinson

Jouet-sur-l'Aubois : Fête d'école au Centre Socio-Culturel. Spectacles des enfants et kermesse des écoles

29 et 30 juin : Jouet-sur-l'Aubois : Tournoi de football jeunes et seniors au stade

6 juillet : Germigny-l'Exempt : Après-midi musical en hommage au centenaire de Gustave Fauré : trios et sérénades romantiques (Carulli, Rossini, Paganini, Sarasate, Fauré) 13€ réservation recommandée

6 et 7 juillet : Torteron : Fête communale : concours de pêche et de pétanque, feu d'artifice, repas, défilé de chars ...

7 juillet : Le Chautay : Vide-greniers, buvette et restauration, au Pré de l'école de 6h15 à 18h.

La Guerche-sur-l'Aubois : Brocante sur le parking du gymnase

13 juillet : La Guerche-sur-l'Aubois : Spectacle, repas et feu d'artifice à Robinson

Ménetou-Couture : Repas champêtre (sur réservation) suivi d'un bal, Place Renée Berthaud à Feuillarde

14 juillet : Jouet-sur-l'Aubois : Fête nationale au Square de la Mairie : brocante, animations, défilé de vélos fleuris et humoristiques, jeux, retraite aux flambeaux, bal et feux d'artifice, repas

20 juillet : La Chapelle Hugon : Fête patronale, repas champêtre animé (sur réservation) et feu d'artifice à la salle des fêtes Jules Bornet

Cours-les Barres : Concert instrumental : trio hautbois, clarinette et basson en l'église Saint-Pantaléon (10€)

La Guerche-sur-l'Aubois : Rifles à la salle municipale

27 et 28 juillet : Cours-les-Barres : Fête communale de la Saint-Pantaléon à la résidence du Lac, brocante et fête foraine

3 et 4 août : La Guerche-sur-l'Aubois : Rifles à la salle municipale

Jouet-sur-l'Aubois : Fête patronale de la Saint-Germain sur la promenade du Berry : concert, fête foraine, brocante, expo de voitures anciennes, animations et repas champêtre sur la promenade de Berry

4 août : Cuffy : Concert de guitare avec Mélodie guitare au Château de la Tour, route de Torteron à 16h (entrée 10€)

15 août : La Guerche-sur-l'Aubois : Commémoration du souvenir aux Chaumes Saint-Aignan

Ménetou-Couture : Abbaye de Fontmorigny : Une soirée à Napoli : sonates italiennes du 18ème siècle. Christophe Coin, violoncelle- Yvan Garcia, clavecin. Suivi d'un piquenique chic sur tables dressées dans le jardin, boissons offertes. Réservation obligatoire

17 août :

Ménetou-Couture : Abbaye de Fontmorigny : Quatuor à cordes Gade. Mozart, quatuor milanais. Verdi, quatuor en mi mineur. Cécile Agator, violon, Cyril Baletton, violon. À 19h entracte avec cocktail sur réservation. À 20H30, airs d'opéra : Mozart, Verdi, Bellini, Puccini, Johanne Cassar, soprane – Yann Toussaint, baryton – Quatuor à cordes Gade.

18 août : Ensemble choral Philomèle « A cœur joie » : plus de 20 choristes sous la direction d'Alain Lechevalier, de Mozart à Fauré, musique sacrée des héritiers du classicisme. Entrée libre. Chapeau pour les artistes

25 août : Cuffy : Sur les pas du Caporal Wilkinson : parcours identique à celui emprunté en 1944 par le caporal, départ à 10h, gratuit

La Guerche-sur-l'Aubois : Brocante au terrain de foot

1^{er} septembre Jouet-sur-l'Aubois : Forum des associations à la piste ULM

Torteron : Brocante au stade municipal

31 août : Apremont-sur-Allier : Nocturne à la bougie au Parc Floral : découverte du jardin de nuit à la lueur des bougies. Piqueniques autorisés. A partir de 19h. Tarif d'entrée habituel du Parc floral

Cuffy : Le matin, initiation au théâtre avec Sabrina Lorre, comédienne, déjeuner sur réservation. À 15h, musique avec Daniel Antiquario. À 17h, lecture sous l'arbre avec Sabrina Lorre accompagnée de Bruno Pitch, joueur de stick Chapman. Soirée repas sur réservation. Château de Presle, Route de Cours-les-Barres. Entrée 10€

7 septembre : La Guerche-sur-l'Aubois : Forum des associations à Robinson

Ménetou-Couture : Concert gratuit, Place Renée Berthaud à Feuillarde

8 septembre : La Chapelle Hugon : Brocante au parking de la Salle des fêtes Jules Bornet

La Guerche-sur-l'Aubois : Brocante à côté du gymnase

Cuffy : Concert avec les « Ligériennes » en l'église Saint-Maurice à 16h. Entrée 10€

14 septembre : Germigny-l'Exempt : Concert de musique brésilienne inspirée des Musiques du monde en l'église Notre-Dame. Un duo jazz, flûte et guitare, interprété par « le Bateau ivre » à 16h (8€) Réservation recommandée

14 et 15 septembre : Cuffy : Fête patronale de la Saint-Maurice : Samedi : soirée dansante, repas (15€) et buvette. Dimanche : Brocante dans le bourg

Jouet-sur-l'Aubois : Journée du patrimoine, exposition sur le patrimoine bâti en l'église Saint-Germain

15 septembre : La Guerche-sur-l'Aubois : Théâtre « la grande Jules » à la salle municipale

21 et 22 septembre : Cuffy : Journées du patrimoine : Visites guidées de l'église Saint-Maurice, du Château de la Tour et du Bec d'Allier au Pont Canal de 10 à 13h et de 15 à 18h

22 septembre : La Guerche-sur-l'Aubois : Marche gourmande, départ Parc Maurice Fuselier (sur inscription).

Jouet-sur-l'Aubois : course de caisses à savon, square de la mairie

28 septembre : Torteron : soirée latino mojito au Centre socio-culturel

28 et 29 septembre : Jouet-sur-l'Aubois : le 28, Journée écologique, produits locaux, attractions pour enfants, repas square de la mairie. Le 29, matinée écocitoyenne sur toute la commune

12 octobre : Cours-les Barres : Théâtre à la Salle d'animation : Le « crime de l'express de l'orient » (15€)

La Guerche-sur-l'Aubois : Soirée surprise à la Salle municipale

19 octobre : Torteron : rifles au Centre socio-culturel

19 et 20 octobre : Apremont-sur-Allier : Fête d'automne : 65 exposants pépiniéristes, métiers du jardin, viticulteurs et gastronomie locale. Restauration sur place, Entrée 1€ (gratuit pour les- de 15 ans) de 10 à 18h

La Guerche-sur-l'Aubois : Salon des loisirs créatifs à la salle municipale samedi de 15 à 18 et

dimanche de 10h à 18h (sur inscription)

Du 21 octobre au 5 novembre : Apremont-sur-Allier : Parc floral : chasse aux fantômes tous les après-midis des vacances de la Toussaint. Sans réservation.

26 et 27 octobre : Cours-les-Barres : Salon d'art à la Salle d'animation : exposition de tableaux

31 octobre : Apremont-sur-Allier : Parc floral : Halloween pour les enfants qui attendus déguisés, déambuleront à travers le jardin, les écuries et les extérieurs du château pour y rencontrer sorcières et fantômes et rempliront leurs poches de bonbons. Tarif enfant dès 3ans. Ouvert jusqu'à 19h30. Sans réservation

2 novembre : Ménetou-Couture : Abbaye de Fontmorigny : Hommage à Gabriel Fauré. À 11h récital de piano avec Tanguy de Willencourt. À 15h, il est rejoint par le trio à cordes Arnold

Torteron : Soirée Halloween au Centre socio-culturel

2 et 3 novembre : Cours-les-Barres : Arts pluriels à la Salle d'animation : exposition d'arts créatifs

6 décembre : Cuffy : Marché de Noël de 10 à 18h au centre socioculturel

16 novembre : La Guerche-sur-l'Aubois : Soirée surprise à la salle municipale

Torteron : Repas dansant du club des aînés au Centre socio-culturel

17 novembre : La Guerche-sur-l'Aubois : Bourse aux jouets à la salle municipale

23 novembre : La Guerche-sur-l'Aubois : Saint-Éloi

30 novembre : La Guerche-sur-l'Aubois : Sainte Barbe

7 décembre : Jouet-sur-l'Aubois : Marché de Noël, produits locaux, artistes créateurs, cavalcade, Place Daumy et randonnée des sapins (randonnée pédestre et VTT, vente de sapins sur réservation)

8 décembre : La Guerche-sur-l'Aubois : Théâtre « les coulisses du rire » à la salle municipale (sur réservation)

Torteron : Marché de Noël, Place du Marché

13 décembre : Torteron : Marché de Noël à l'école

14 décembre : Torteron : Concours de belote au Centre socio-culturel

14 et 15 décembre : La Guerche-sur-l'Aubois : Marché de Noël en centre-ville

15 décembre : Jouet-sur-l'Aubois : Chants de Noël et crèches du monde en l'église Saint-Germain

19 et 20 décembre : Jouet-sur-l'Aubois : spectacles et chants pour les enfants des écoles au Centre socio-culturel

MARCHÉ

Jouet-sur-l'Aubois : tous les lundis matin

La Guerche sur l'Aubois : tous les mardis matin

Cuffy : marché estival du soir (producteurs et artisans locaux) chaque vendredi du 31 mai au 30 août de 16h30 à 20h à la halte nautique du Guétin

CINÉMA

La Guerche-sur-l'Aubois : séance de cinéma dans le cinémobile, place de la poste les 10 juillet, 28 août, 25 septembre, 23 octobre, 27 novembre. 3 séances de cinéma par soirée. 3 tarifs (carte de fidélité, enfants et seniors).

